



Les quotidiens parus aujourd'hui portent l'attention sur les jugements des contentieux électoraux qui seront officialisés demain et les résultats définitifs des communales, prévus d'être proclamés par les tribunaux administratifs vendredi. A ce propos, les premiers jugements ont statué sur la disqualification de deux candidats du HVM à Antsiranana.

Processus électoral

PROCLAMATION DES RESULTATS DEFINITIFS DES COMMUNALES :

LES TETES DE LISTE DU HVM DISQUALIFIEES A ANTSIRANANA

Deux candidats du HVM ont été disqualifiés tandis que les résultats de deux bureaux de vote ont été annulés. Tel a été le verdict prononcé par les 8 juges du Tribunal Administratif d'Antsiranana, lors de l'audience des contentieux qui s'est tenue samedi dernier. Il a ainsi été reproché à ces candidats du parti au pouvoir, dans les communes rurales d'Antsahapano dans le district d'Antsiranana II et d'Ankikabe Avaratra à Andapa d'avoir usé des prérogatives de puissance publique pour influencer le choix des électeurs, amenant par conséquent à leur disqualification. Ces deux candidats ont plus précisément violé la loi sur les Collectivités Territoriales Décentralisées qui stipule que les conseillers municipaux ou communaux et les maires ainsi que leurs adjoints, se portant candidats aux élections communales, sont déclarés démissionnaires d'office une fois leur candidature jugée recevable. Le candidat du parti présidentiel à Antsahapano a pourtant continué à signer le décaissement des salaires et la fiche de paie du personnel de la mairie tandis que son homologue d'Ankikabe, a omis de faire la passation avec son adjoint, comme le prévoit la loi sur les CTD. Quant à l'annulation des opérations électorales de deux bureaux de vote, situés dans la commune rurale de Maevatanana Ambanja, elle est due à leur fermeture avant l'heure légale. Un verdict qui a par conséquent renversé la tendance des résultats provisoires car il a permis au candidat MAPAR, pourtant classé deuxième selon les résultats provisoires, d'arriver en tête de ces scrutins, au détriment de la tête de liste du TIM, avec 323 voix contre 293, pour ce dernier. La victoire du candidat MAPAR n'est cependant pas encore formelle dans la mesure où il est possible que de nouvelles élections aient lieu si l'on se réfère aux textes régissant les CTD ordonnant l'organisation de nouveaux scrutins s'il s'est avéré que les faits constitutifs d'irrégularités ou les opérations contestées aient altéré la sincérité du scrutin et modifié le sens du vote des électeurs. (L'Express de Madagascar p.3 ; Les Nouvelles p.2)

- *Plusieurs requêtes ont été déclarées irrecevables par le Commissaire administratif du TA d'Antsiranana, pour cause de non-respect des procédures. A noter que 81 requêtes sur 160 ont fait l'objet d'une audience. Reste donc 79 dossiers à traiter pour les juges administratifs d'Antsiranana. (L'Express de Madagascar p.5)*
- *Andry Ranaivo dit Andry Concept, candidat de l'association Stand-up Tana lors des dernières communales, soutient que le nouveau maire de la capitale aura le devoir de rétablir la confiance mutuelle entre gouvernants et gouvernés, en plus du respect des règles démocratiques. (Madagascar Laza p.3)*



Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



- Sur les 305 dossiers de requêtes déposés au Tribunal Administratif de Toamasina, 130 ont été déclarés irrecevables par les juges administratifs, faute de preuve ou ne remplissant pas les conditions requises par la loi. **(Madagascar Laza p.6)**
- Seules, 20 requêtes sur les 347 déposées au sein du Tribunal Administratif d'Antananarivo ont rempli les conditions requises par les textes en vigueur, relate **Tia Tanindrazana. (p.3)**
- **Madagascar Matin** estime que le fait que les ordures n'aient plus été ramassées depuis le samedi 12 septembre dernier constitue un acte de sabotage vis-à-vis du futur maire de la ville de Mahajanga, qui n'est autre que le candidat présenté par le MAPAR. Le but étant, selon le quotidien, de livrer une « ville fatiguée » au futur magistrat de la capitale du Boeny **(p.2)**

LE SORT DE LALATIANA RAKOTONDRAZAFY ET LALAO RAVALOMANANA CONNU DEMAIN

Les jugements statuant sur les requêtes en contentieux relatives aux élections communales et municipales du 31 juillet 2015 seront rendus demain à 11 heures, au Tribunal Administratif d'Antananarivo, si la proclamation officielle des résultats définitifs se fera vendredi, relate **Midi Madagasikara**. L'issue du dossier opposant les candidates Lalatiana Rakotondrazafy et Lalao Ravalomanana semble prévisible, vu les conclusions du commissaire administratif selon lesquelles les requêtes de la candidate FREEDOM ne sont pas fondées. Néanmoins, le président du Tribunal Administratif et ses deux conseillers ne sont pas tenus de suivre cette décision du commissaire administratif, qui représente la loi mais non l'Etat. Par ailleurs, après la proclamation officielle des résultats définitifs, tout candidat n'étant pas satisfait par les jugements sur les contentieux électoraux peut faire un recours en cassation, dans les 10 jours suivant la date de notification du jugement, souligne le commissaire général de la Loi auprès du Conseil d'Etat, Benjamin Alexis Razafimandimby. **(p.2)**

- Dans une interview accordée au quotidien **Les Nouvelles**, Lalatiana Rakotondrazafy affirme vouloir toujours livrer bataille dans son plaidoyer contre Lalao Ravalomanana. A la veille de la proclamation officielle des résultats définitifs, la tête de liste de l'association FREEDOM garde encore espoir, en soutenant que ses requêtes sont fondées sur le plan juridique, d'autant plus qu'elle ne doute point de l'intégrité et de la droiture du président du Tribunal Administratif en charge du dossier. La candidate fait néanmoins part de ses craintes en déclarant être prête à toutes les éventualités, « (...) parce que malheureusement nous sommes à Madagascar et il est toujours probable que la politique prenne le dessus. » **(p.2)**

LA VICTOIRE DE PAUL RAZANAKOLONA INCERTAINE

Paul Razanakolona, provisoirement élu maire d'Antsirabe, serait en mauvaise posture ? se demande **Les Nouvelles**. Si les résultats provisoires, bien que serrés, donnent effectivement l'avantage au candidat indépendant pour siéger à la tête de la capitale du Vakinankaratra, ses concurrents semblent tout mettre en oeuvre pour qu'il soit hors-jeu. Tel est le cas du candidat TIM qui avait déposé une requête en disqualification auprès du Tribunal Administratif, basée sur le fait que la tête de liste du Trans'kool aurait été condamné par cette même juridiction pour émission de chèque sans provisions. **(p.3)**

UN BUDGET AUTONOME POUR LA CENI

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



La future Commission Electorale Nationale Indépendante devrait bénéficier d'une autonomie financière, selon le projet de loi la régissant et qui est en gestation. Il s'agit d'ailleurs de l'une des principales propositions émises lors des ateliers de consultation avec les organisations de la société civile et les partis politiques et qui devrait, par conséquent, figurer dans le projet de textes à soumettre à la Chambre basse. D'après le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Solonandrasana Olivier Mahafaly, « la prochaine CENI disposera d'un budget propre inscrit dans la Loi de Finances. Ainsi, elle ne sera plus sous la tutelle financière de l'Etat mais sera néanmoins soumise à l'orthodoxie financière de l'administration publique ». Sahondra Rabenarivo, membre de la société civile ayant pris part à ces consultations, souligne que cette autonomie financière due à l'inscription de son budget dans la Loi des Finances permettra à la CENI d'être indépendante vis-à-vis du ministère des Finances et du Budget. En outre, le nouvel organe électoral aura pour défi de résorber les failles constatées lors des préparatifs des communales, concernant notamment le recensement électoral et l'élaboration de la liste des électeurs. De plus, les membres de la nouvelle CENI devront être sélectionnés suivant leur compétence en matière électorale, leur neutralité et leur intégrité morale. Malgré le fait que le gouvernement ait examiné le projet de loi sur la CENI à deux reprises, le Chef de l'Etat a convoqué, vendredi dernier, un Conseil des ministres restreint par crainte de blocage à l'Assemblée nationale, concernant plus précisément la composition du nouvel organe électoral. Si l'Exécutif opte pour des membres permanents apolitiques, composés essentiellement de représentants des OSC, de juristes et de spécialistes en matière électorale, les partis politiques remettent en cause leur neutralité et leur compétence dans l'organisation scrutins. Le dernier mot appartient néanmoins à la Chambre basse, d'autant plus que la CENI sera en charge de l'organisation des présidentielles de 2018. (L'Express de Madagascar p.5 ; Les Nouvelles p.8)

- **Takoritsika** rapporte que le parti TIM s'est grandement impliqué dans l'étude de la constitution de la future CENI dans la mesure où il a mis en place un comité ayant pour mission de préparer les propositions que la formation politique avait soumises lors de la consultation des partis politiques (p.2)

Relations internationales

LA DELEGATION DU FMI CHEZ LE PM RAVELONARIVO

Le Premier ministre a reçu, au palais de Mahazoarivo, la délégation du FMI en mission à Madagascar jusqu'au 22 septembre. Pour rappel, ladite délégation a pour objectif de poursuivre les tractations entamées au mois de juillet dernier et ce, afin de finaliser l'accord sur le nouveau programme de Facilité de Crédit Rapide (FCR), qui s'élève à 47,1 millions de dollars. Durant la rencontre, le Chef du gouvernement s'est attelé à rassurer le FMI sur les efforts fournis par le pouvoir concernant les réformes de l'administration. (L'Express de Madagascar p.5, La Gazette de la Grande Ile p.4 ; Tia Tanindrazana p.2 ; Madagascar Laza p.4)

DEUX NOUVEAUX AMBASSADEURS RECUS A IAVOLOHA

Le nouvel ambassadeur de Suisse, Philippe Brandt et celui d'Egypte, Youssef Abbas, ont présenté successivement leurs lettres de créance auprès du Président de la République, hier au Palais d'Iavoloha. Si le diplomate Suisse a souligné, à cette occasion, le renforcement des relations de son pays avec Madagascar dans plusieurs domaines, pour ne citer que les investissements, la formation et

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



la culture, son homologue égyptien s'est entretenu avec le locataire d'Iavoloha sur les deux sommets qu'hébergeront la Grande île l'année prochaine, à savoir celui de la COMESA et de la Francophonie. **(Midi Madagasikara p.3)** Philippe Brandt a mis en exergue la stabilité des relations entre la Suisse et Madagascar qui durent depuis 54 ans et entend s'engager pour qu'elles soient encore plus productives. Cherif Youssef Abbas souligne, quant à lui, la consolidation des relations commerciales bilatérales entre les 2 pays membres du COMESA. **(Les Nouvelles p.3 ; Madagascar Laza p.3 ; L'Observateur p. 4)**

Politique

ASSEMBLEE NATIONALE, LA TENUE D'UNE SESSION EXTRAORDINAIRE PEU PROBABLE

Selon le quotidien **Les Nouvelles**, il y a peu de chances que les députés soient convoqués en session extraordinaire. Le journal rapporte en effet les propos de certains parlementaires soutenant qu'il est peu probable que ladite session se tienne, faute de budget, d'autant plus que la date de la seconde session ordinaire est proche. Pour rappel, il s'agit du troisième mardi du mois d'octobre. De l'opinion du journal, la défaillance en terme de budget n'est pas l'unique cause de la non-concrétisation de cette session parlementaire extraordinaire car des indiscretions soutiennent que l'Exécutif attend la finalisation des textes régissant la future CENI pour convoquer les parlementaires. Il regrette par conséquent que plusieurs textes stratégiques, notamment la Loi des Finances Rectificative, restent en suspens. **(p.3-8)**

- Jean Max Rakotomamonjy était en déplacement à Toliara depuis dimanche. A cette occasion, il a entrepris plusieurs visites de courtoisie notamment auprès du Chef de région et était accompagné par les députés de Toliara I et II, respectivement Tondraha Raza et Brisson Erafa. Bien qu'aucune information n'ait filtré de cette rencontre, **Takoritsika** suppose qu'elle a relation avec le Pacte de responsabilité **(p.3)**
- De l'avis de **La Gazette de la Grande Ile**, Hery Rajaonarimampianina refuse de convoquer une session extraordinaire pour l'examen de la LFR 2015 et la loi régissant la CENI, à moins d'obtenir l'assurance qu'il dispose réellement de la majorité à la Chambre Basse. **(p.5)**

Economie et société

CORRUPTION, UN ANCIEN CHEF DE REGION SOUS MANDAT DE DEPOT

Le Bureau Indépendant Anti-Corruption a été saisi du dossier relatif à des malversations en matière de passation de marché, intervenues dans la région Itasy en début d'année. Après enquête, le BIANCO a fait la lumière sur des cas de détournement et des passations de marché fictif au sein du marché public d'Itasy. Ainsi, l'ancien Chef de région, ses collaborateurs ainsi que plusieurs prestataires et fournisseurs ont été déférés devant la chaîne pénale, lundi dernier, en raison du préjudice d'un montant de 340 millions d'ariary causé à l'Etat malgache. L'ancien Chef de région et un fournisseur ont été par la suite placés en détention préventive, car considérés comme étant les principaux suspects. **(L'Express de Madagascar p.5 ; Les Nouvelles p.3 ; La Gazette de la Grande Ile p.5)** Cette décision reflétant la fermeté pourrait augurer une meilleure appropriation, par le système

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



judiciaire, de la lutte contre la corruption, à quelques jours de la signature du document d'engagement pour la période 2015-2025, espère **Midi Madagasikara (p.3)** ; **(La Vérité p.2)**

BRAS DE FER ETAT-SECES, LE DERNIER MOT AU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS

La rencontre entre les enseignants chercheurs syndicalistes et la Primature, jeudi dernier, a porté ses fruits. En effet, Mahazoarivo a ordonné au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi qu'au ministère des Finances et du Budget d'introduire dans la Loi des Finances Initiale 2016 les crédits prévus par le décret 2009-1214. Ces derniers se rapportent entre autres aux indemnités de risques, de sujétion, de logement ou encore de transport des enseignants-chercheurs. Le SECES affirme, pour sa part, que les activités pédagogiques devraient reprendre dans les universités publiques, mise à part celle de Fianarantsoa, encore mobilisée pour les Journées Mondiales de la Jeunesse. Les étudiants peuvent ainsi espérer achever l'année universitaire, malgré le fait que le bureau national du SECES ne souhaite se prononcer qu'après la tenue de son Assemblée générale.
(L'Express de Madagascar p.8)

- **Takoritsika** juge le bras de fer ayant opposé les enseignants chercheurs et le pouvoir « inutile » étant donné qu'il a finalement abouti à un compromis et ce, au prix de décisions ayant entaché l'image de ces institutions, pour ne citer que la menace d'année blanche ou encore l'arrestation musclée de l'étudiant Jean Pierre **(p.3)**

OPERATION FAHALEMANA 2015, LA PANIQUE DANS LE SUD

Selon Les Nouvelles, l'opération de sécurisation Fahalemana prend actuellement une tournure inquiétante dans la zone sud de l'île car les militaires semblent se « déchaîner » sur la population locale en réponse aux décès de leurs camarades. Le quotidien rapporte ainsi le témoignage d'un dénommé Fitasoa, habitant du village de Bemavo, district de Beroroha, selon lequel les gens souffrent de plus en plus au lieu bénéficiant de la sérénité que cette opération militaire était supposée instaurer. Par conséquent, on observe actuellement une migration importante des habitants de plusieurs villages des districts de Betroka, Ankazoabo, Beroroha, Berenty et Manja vers la ville de Ranohira. Le journal relaye également les rumeurs selon lesquelles les militaires auraient abattu un enfant d'une bourgade du district de Beroroha qui aurait refusé de répondre à leur question. Ces derniers auraient ensuite incendié 3 villages. **(p.4) (La Vérité p.3)**

- *Le corps sans vie du capitaine Andriatiana Falihery a bénéficié des honneurs militaires à la caserne du général Philippe Ramarolahy à Betongolo, depuis hier.* **(L'Express de Madagascar p.5 ; Madagascar Laza p.2)**
- **Madagascar Matin** met en exergue la recrudescence des vols de bovidés et ce, malgré le déploiement des forces de l'ordre dans le cadre de l'opération « Fahalemana 2015 ». Le quotidien rapporte entre autres les attaques de dahalo dans les districts de Fénérive-Est et de Marovoay, ayant occasionné des affrontements entre les bandits et la population locale. Il révèle également la nouvelle stratégie des voleurs de zébus consistant à vendre directement la viande des bétails volés **(p.13)**
- *Alors que la dépouille du capitaine Andriatiana Falihery a été rapatriée vers la capitale, 3 bandits armés ont tenté de s'introduire à son domicile, sis dans le camp de la gendarmerie de Betroka, hier vers 6 heures du matin. Un échange de tirs avec les éléments de la gendarmerie s'en est suivi, causant la mort d'un des individus, tandis que les 2 autres ont été appréhendés.*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Selon les informations recueillies, les « bandits » n'étaient pas venus pour dérober des biens mais plutôt un « dossier » sur les vols de bovidés. Madagascar Laza soupçonne ainsi l'existence de preuves compromettantes contre certains « hauts responsables étatiques » dans les documents en possession du défunt capitaine. (p.6)

- *92 têtes de bovidés appartenant au député d'Ankazoabo-Sud, Mara Niriasy, sont retenues par les forces de l'ordre, selon ses explications. Pour cause, le parlementaire serait soupçonné d'être de mèche avec les voleurs de bovidés. Accusation qu'il nie en bloc. Par ailleurs, le député soutient que ce sont les bandits en col blanc qui sont liés à ces vols de bovidés. Tia Tanindrazana (p.6)*

AFFAIRE JEAN PIERRE RANDRIANAMBOARINA

Jean Pierre Randrianamboarina, le leader de la grève estudiantine malmené par les forces de l'ordre, a décidé de porter plainte contre les éléments ayant participé à son arrestation. Les étudiants universitaires ont effectivement déposé une plainte auprès du parquet pour non-respect de leurs droits, étant donné que le commissariat central ait refusé de traiter l'affaire, en raison d'un protocole d'accord entre la gendarmerie et la police nationale. Il serait même question de déposer plainte auprès de la Cour Internationale de Justice, rapporte Midi Madagasikara (p.2)

- *La Vérité soutient que l'affaire de l'étudiant Jean Pierre « s'internationalise ». Le quotidien se réfère notamment aux lettres de doléance déposées par l'universitaire auprès des représentations diplomatiques et des réactions du représentant résident adjoint du PNUD, lors de la remise de matériels informatiques à l'ENMG, selon lesquelles « le maintien de l'ordre public doit respecter la légalité et les normes internationales » (p.3)*
- *Les soins médicaux apportés à Jean-Pierre Randrianamboarina sont intégralement supportés par lui et sa famille jusqu'à ce jour, relate Madagascar Laza. Aucune prise en charge par l'Etat n'a donc été engagée pour ses soins, contrairement à la promesse faite par Gérard Didier Paza, Secrétaire d'Etat chargé de la Gendarmerie nationale. (p.5)*
- *De l'opinion de Madagascar Matin, le SECES a voulu porter plainte contre l'agression de Jean Pierre par les forces de l'ordre mais s'est rétracté après que ses revendications aient été satisfaites, (p.3)*

INAUGURATION DU NOUVEAU CENTRE CULTUREL AMERICAIN A TANJOMBATO

Le nouveau Centre Culturel Américain ou CCA, sis dans l'enceinte de la galerie Smart Tanjombato, a été inauguré hier, par le Président de la République Hery Rajaonarimampianina et l'Ambassadeur des Etats-Unis à Madagascar, Robert Yamate. Le nouveau bâtiment, d'une superficie de 1200 m², est doté d'une salle polyvalente pouvant accueillir 200 personnes et de 6 autres salles de classe, destinées entre autres à l'enseignement de la langue anglaise dite générale et des affaires. Dans son allocution, le Chef de l'Etat a mis en exergue l'enjeu de ce nouveau centre, surtout à travers l'enseignement de l'anglais, qui est la langue du commerce et de l'industrie à l'échelle internationale mais également en tant que tribune de la démocratie. (Les Nouvelles p.5 ; Tia Tanindrazana p.3). L'American Center ambitionne d'être le centre d'excellence et d'innovation dans ses différents domaines d'intervention, confie Luke Zahner, Responsable des relations publiques de l'ambassade des Etats-Unis. (Madagascar Laza p.5)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



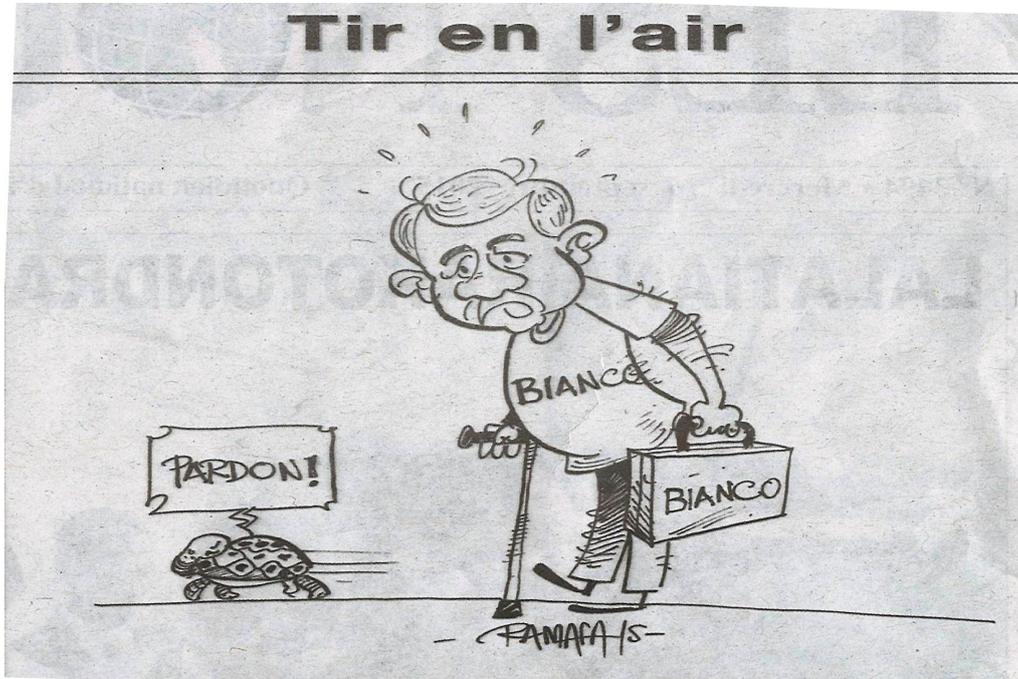


INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Un peu d'humour



Les Nouvelles p.2

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :
Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu
Honorine RAMISARIVELO: misa.ramisarivelo@eces.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

